

**MINISTERE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT**

SECRETARIAT GENERAL

REGION DU CENTRE

BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice



RAPPORT-BILAN ANNUEL REGIONAL

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN

Version finale

Février 2021

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
SIGLES ET ABREVIATIONS	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES ANNEXES	5
RESUME EXECUTIF DU PROGRAMME	6
INTRODUCTION	7
1 METHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU RAPPORT	10
1.1 COLLECTE ET CENTRALISATION DES DONNEES	10
1.2 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES	10
1.3 ÉLABORATION DU RAPPORT	12
2 PRESENTATION DU PROGRAMME	13
3 BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES	14
3.1 ACTION 1 : PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIONS DU MINISTERE	16
3.2 ACTION 3 : GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES	24
3.3 ACTION 4 : GESTION DES MARCHES PUBLICS	26
3.4 ACTION 5 : COMMUNICATION	29
3.5 ACTION 6 : PLANIFICATION, SUIVI EVALUATION ET CAPITALISATION DES DONNEES STATISTIQUES ...	29
3.6 ACTION 7 : GESTION DES SYSTEMES D'INFORMATION, DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES ..	31
3.7 ACTION 8 : RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION DU GENRE ET DES DROITS HUMAINS DANS LE SECTEUR DE L'EAU	32
3.8 ACTION 9 : PROMOTION DU PARTENARIAT	34
4 SITUATION REGIONALE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	39
5 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS	46
6 DIFFICULTES RENCONTREES, PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ET DE RECOMMANDATIONS	50
6.1 DIFFICULTES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	50
6.2 PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS	50
CONCLUSION	52
ANNEXES	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	Adduction d'Eau Potable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEP-MV	Adduction d'Eau Potable Multi-Villages
AEPS	Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AEUE	Assainissement des Eaux Usées et Excréta
CAB	Cabinet
CFA	Communauté Financière Africaine
CSD-EEA	Cadre Sectoriel de Dialogue « Environnement, Eau et Assainissement »
CUE	Comité d'Usagers de l'Eau
DAC	Dossiers d'Appel à Concurrence
DAF	Direction Administratif et Financier
DCPM	Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
DGATDLR	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Développement Local et Régional
DREA	Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DREA-CEN	Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre
DSI	Direction des Services Informatiques
GTR-EA	Groupe Thématique Eau et Assainissement
INO	Inventaire National des Ouvrages eau et assainissement
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IOTA	Installations Ouvrages Travaux Aménagements
MEA	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAEA	Programme Approvisionnement en Eau et Assainissement
PCD	Plan Communaux de Développement
PEA	Point d'Eau Autonome
PMH	Pompes à Motricité Humaine
PN-AEP	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable

PN-AH	Programme National des Aménagements Hydrauliques
PN-AEUE	Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas
PN-GIRE	Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PPM	Plan de Passation des Marchés
PPS	Programme Pilotage et Soutien
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNE	Stratégie Nationale de l'Eau
TGRO	Taux Global de Réalisation des Objectifs
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: SYNTHÈSE DE L'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIÈRE RÉGIONALE DU PROGRAMME	14
TABLEAU 2 : SITUATION DES APPUI-CONSEILS RÉALISÉS PAR LES SERVICES DECONCENTRÉS DU MEA AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (COMMUNES) AU 31 DÉCEMBRE 2020.....	17
TABLEAU 3 : ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE CONCERTATION AMÉLIORANT LA SYNERGIE DES ACTIONS ENTRE LES SERVICES DE L'ÉTAT (EAU, SANTÉ, ÉDUCATION) ET LES COLLECTIVITÉS	19
TABLEAU 4 : SITUATION DU PERSONNEL RECRUTÉ (RESSOURCES HUMAINES) DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPÉTENCES.....	20
TABLEAU 5: BILAN FINANCIER DE L'UTILISATION DES FONDS TRANSFÉRÉS (EN MILLIONS DE FCFA)	21
TABLEAU 6 : BILAN DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ	22
TABLEAU 7 : SITUATION SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DANS LA RÉGION	22
TABLEAU 8: ÉTAT D'ÉLABORATION DES OUTILS DE REDDITION DE COMPTE.....	23
TABLEAU 9 : SITUATION DES SESSIONS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU BUDGET PROGRAMME	24
TABLEAU 10: SITUATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES ACTEURS DES MARCHÉS PUBLICS.....	27
TABLEAU 11: SITUATION D'EXECUTION DU PPM PASSÉ AU TITRE DU PPS DANS LA RÉGION.....	28
TABLEAU 12: SITUATION DE LA DIFFUSION DES DONNÉES À L'AIDE DES TIC	29
TABLEAU 13: SITUATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ POUR L'USAGE ET LA SÉCURITÉ DES TIC.....	31
TABLEAU 14: BILAN DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DE LA VEILLE CITOYENNE ET D'INTERPELLATION DANS LA RÉGION	32
TABLEAU 15 : ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR PRIVÉ.....	35
TABLEAU 16: SITUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ONG AFFILIÉES AU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	36
TABLEAU 17: SITUATION DES ACTIVITÉS DES ONG POUR LA PROMOTION DES THÈMES ÉMERGENTS ET LA RECONNAISSANCE DES ENJEUX DU SECTEUR	37
TABLEAU 18: SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU PROGRAMME AU NIVEAU RÉGIONAL	39
TABLEAU 19: MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DES CADRES DE CONCERTATIONS	46
TABLEAU 20: DIFFICULTÉS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	50

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : ACTIONS ET PRODUITS ATTENDUS DU PPS.....	53
---	----

RESUME EXECUTIF DU PROGRAMME

L'objectif général de la Stratégie Nationale de l'Eau (SNE) est de : « **contribuer au développement durable du pays, en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, dans un environnement particulièrement affecté par les changements climatiques et dans le respect d'une gestion intégrée des ressources en eau** ». L'un des objectifs spécifiques de la SNE est d'améliorer la gouvernance du secteur de l'eau. La SNE est déclinée au plan opérationnel pour la période de 2016 à 2030, en cinq programmes majeurs dont le Programme Pilotage et Soutien (PPS).

La formulation du PPS s'est appuyée sur un diagnostic de la gouvernance du secteur réalisé en 2015. Ce diagnostic examine la gouvernance du secteur autant sous l'angle des performances du secteur entre 2005 et 2014 et des enjeux pour la période de 2016 à 2030.

Le processus d'élaboration du PPS a été participatif avec la consultation de tous les acteurs stratégiques concernés par les différentes thématiques du programme.

Le document du programme se structure autour des points suivants :

- le cadre de référence du programme ;
- la synthèse du diagnostic ;
- la description ;
- le cadre de suivi-évaluation ;
- l'ancrage institutionnel ;
- le budget et le financement.

INTRODUCTION

Avec une superficie de 2 857 km², la région du Centre est située dans la partie centrale du Burkina Faso et couvre 1,1% du territoire national (Profil des régions du Burkina Faso, DGATDLR/MEF, 2010). Elle s'étend entre 12°20 et 13° de latitude nord et 1°27 et 2° de longitude Ouest. Elle est limitée au Nord, Nord-Ouest et à l'Est par la Région du Plateau Central, à l'Ouest par la Région du Centre-Ouest, et au Sud par la Région du Centre-Sud.

La Région du Centre épouse les limites administratives de la province du kadiogo. Elle est constituée de 6 communes rurales (Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba et Tanghin-Dassouri) regroupant 201 villages et d'une commune urbaine à statut spécial regroupant 12 arrondissements et 55 secteurs.

Selon les projections l'Institut National de la Statistique et de la Démographie en 2019, la population de la région du Centre est estimée à 2 966 307 habitants. L'accroissement moyen élevé de la population est essentiellement lié à celui de la ville de Ouagadougou qui fait près du double (6%) de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 3,1%.

Sur le plan hydrographique, la région du Centre est située dans le bassin versant du Nakambé. La région se caractérise par l'existence de nombreux plans d'eau dispersés sur tout son territoire. Les principaux cours d'eau qui coulent dans la région sont : le Massili au Nord-Est, le Koulohoko au Nord, le Boulbi au Sud, le Kalalé au Sud-Ouest et le Nariaré à l'Est. Au centre de la région (Ouagadougou), on trouve le marigot de Boulmiougou qui emprunte le thalweg s'allongeant d'Est en Ouest et draine la quasi-totalité de l'agglomération urbaine. Quatre cours d'eau lui sont associés sur la rive droite. Sur la rive gauche, trois marigots drainent les quartiers Nord de la ville et deux autres marigots drainent les eaux d'une partie des secteurs 28, 15 et 30. Tous ces cours d'eau sont temporaires.

La principale ressource en eau utilisée pour l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) en milieu rural demeure les eaux souterraines. Les forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH), les Adductions d'Eau Potable Simplifiées et Multi Villages (AEPS/ AEPMV) et les Postes d'Eau Autonome (PEA) sont les différents types d'ouvrages utilisés pour l'AEP. Notons, que quelques retenues d'eau de surface à savoir le barrage N°3 de Ouagadougou sont utilisés pour l'AEP de la ville de

Ouagadougou. Les efforts significatifs déployés par l'ensemble des acteurs du sous-secteur ont prévalu à l'atteinte du taux d'accès de 89,9% (INO, 2019). Cependant l'assainissement demeure toujours une préoccupation pour la région malgré le taux d'accès de 37,5% (INO, 2019), classé premier au plan national.

Conformément à l'article 7 de l'Arrêté N° 2016 -137/MEA/CAB du 29 décembre 2016 portant organisation et attributions des Directions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement, la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre (DREA-CEN) a pour mission de contribuer à la conception, l'élaboration, le contrôle et le suivi évaluation de la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière d'eau et d'assainissement dans la région du centre. Pour ce faire, elle élabore un programme annuel de ses activités dont la mise en œuvre doit concourir à l'atteinte des objectifs dans le sous-secteur eau et assainissement dans la région.

Pour bien mener sa mission principale qui est de concevoir, d'élaborer, de contrôler, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des politiques et stratégies de son département au niveau régional, la DREA-CEN est chargée de la mise en œuvre des cinq (05) programmes majeurs de la Stratégie Nationale de l'Eau (SNE) qui sont :

- Programme Pilotage et Soutien (PPS) ;
- Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) ;
- Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas (PN-AEUE) ;
- Programme National d'Aménagement Hydraulique (PNAH) ;
- Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN-GIRE).

Le Programme Pilotage et Soutien (PPS) a un caractère stratégique et transversal par rapport aux quatre autres programmes techniques d'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de l'Eau. A ce titre, le PPS constituera un facteur d'impulsion de l'ensemble des acteurs du secteur vers plus d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'obligation de rendre compte.

Ce présent rapport présente l'état d'exécution annuel du PPS en milieu rural dans la Région du Centre. Il permet d'apporter les informations suivantes :

- Le programme se déroule conformément à la prévision et/ou selon des processus maîtrisés ;

- Les acteurs de mise en œuvre (DREA, ONEA, Communes, ONG/Associations...) ont les capacités et l'organisation nécessaires pour assurer la régulation du service et l'accompagnement des communes dans le développement et la gestion du service.

Ce document est subdivisé en six (06) points :

- la méthodologie d'élaboration du rapport ;
- la présentation du programme ;
- la réalisation annuelle régionale du programme ;
- la situation régionale des indicateurs de performance ;
- l'état de mise œuvre des recommandations ;
- les difficultés rencontrées, propositions de solutions et de recommandations.

1 METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RAPPORT

1.1 Collecte et centralisation des données

Afin de capitaliser les informations nécessaires à l'élaboration des rapports bilan et programmation de la DREA-CEN, des fiches de collecte des données ont été actualisées et transmises aux différents acteurs communaux, les associations et les organisations de la région du Centre. Une sortie de collecte de données auprès de ses acteurs a permis de capitaliser les informations nécessaires à l'élaboration des rapports bilan 2020 et programmation 2021. En effet, durant deux (02) semaines de tournée, l'équipe en charge de la collecte a pu échanger avec les acteurs sur leur bilan 2020 en AEPA et programmation 2021. Aussi, les fiches de collecte ont été renseignées et transmises à la DREA-CEN. Par la suite, l'équipe a procédé à la compilation, au traitement et à l'analyse des données.

1.2 Traitement et analyse des données

Pour faciliter les travaux de compilation, l'équipe a procédé à la vérification des données reçues afin de s'assurer de leur cohérence et au calcul des taux moyens d'exécution des actions et du programme au niveau régional.

La méthode utilisée pour le calcul des Taux d'exécution physique (%) est celle du Taux Global de Réalisation des Objectifs (TGRO) du Ministère en charge de la Fonction Publique.

Le mode de calcul des différents taux d'exécution se décrit comme suit :

 **Le taux d'exécution physique d'une activité est donné par la formule**

$$\text{Taux d'exécution (activité)} = \frac{\text{réalisation physique}}{\text{programmation physique révisée}} \times 100$$

 **Le taux d'exécution d'une action**

$$\text{Taux d'exécution(action)} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Tx}_{\text{activité}_i}$$

- Où :
 - ✓ **n** représente le nombre d'activités de l'action ;

- ✓ $Tx_{activité_i}$ représente le taux d'exécution de l'activité i de l'action.

Le taux d'exécution du programme au niveau régional

$$\text{Taux d'exécution(Programme)} = \frac{1}{m} \sum_{k=1}^m Tx_{activité_k}$$

- Où :
 - ✓ m est le nombre d'activités que comprend le programme au niveau régional ;
 - ✓ $Tx_{activité_k}$ représente le Taux d'exécution physique (%) de l'activité k du programme.

Le taux d'exécution financière d'une activité est donné par la formule

$$\begin{aligned} &\text{Taux d'exécution(activité)} \\ &= \frac{\text{réalisation financière (engagé visé)}}{\text{programmation financière révisée}} \times 100 \end{aligned}$$

Le taux d'exécution financière d'une action

$$\begin{aligned} &\text{Taux d'exécution financière (action)} \\ &= \frac{\sum_{i=1}^n \text{réalisation financière}}{\sum_{i=1}^n \text{programmation financière révisée}} \end{aligned}$$

- Où n représente le nombre d'activité de l'action.

Le taux d'exécution financière régional du programme

$$\begin{aligned} &\text{Taux d'exécution financière (programme)} \\ &= \frac{\sum_{k=1}^m \text{réalisation financière}}{\sum_{k=1}^m \text{programmation financière révisée}} \end{aligned}$$

- Où m représente le nombre d'activité du programme.

1.3 Élaboration du rapport

Le présent rapport bilan annuel du PPS est établi sur la base de données collectées auprès des différents acteurs intervenant dans le domaine de l'AEPA dans la région du Centre. La collecte de données s'est déroulée du 10 au 24 décembre 2020. Ce rapport permet de capitaliser les activités réalisées au cours de l'année 2020 par les acteurs de la région du Centre.

L'insuffisance des données sur les activités menées en lien avec les actions déclinées dans le programme constitue la principale difficulté liée à l'élaboration de ce rapport. Pour résoudre ce problème, des actions de communication ont été entreprises avec les collectivités, les ONG et Associations pour faciliter la capitalisation des données.

2 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'objectif général du programme est d'améliorer la gouvernance du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement.

Les objectifs spécifiques du PPS sont les suivants :

- améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur ;
- assurer une gestion efficiente, efficace et de qualité des ressources humaines du ministère ;
- assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles ;
- assurer une gestion optimale des marchés publics ;
- améliorer la communication interne et externe du secteur ;
- améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance des programmes et la capitalisation des données statistiques du secteur ;
- assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère ;
- assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement ;
- améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur.

3 BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

A la fin de l'année 2020, au niveau de la région du Centre, le PPS a enregistré un taux d'exécution physique de **78,57%** contre **54,82%** d'exécution financière.

Ce sont les actions 1, 4, 5, 6 et 9 qui ont été mises en œuvre. Les activités réalisées sont entre autres l'appui/conseil aux communes rurales, la tenue des deux (02) sessions du GTR, la couverture médiatique des activités AEPA, l'accompagnement des initiatives des professionnels du secteur privé et la gestion des marchés publics.

Les difficultés majeures rencontrées sont : la dégradation de la situation sanitaire du pays due à la maladie à Covid 19, la régulation des lignes budgétaires et le faible niveau de collaboration des acteurs AEPA dans la transmission des données surtout financière.

Tableau 1: Synthèse de l'exécution physique et financière régionale du programme

Actions mise en œuvre en région	Taux d'exécution physique (%)	Montant prévu (millions de F CFA)	Montant exécuté (millions de F CFA)	Taux d'exécution financière (%)
Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère	71,43	4,85	3,953	48,30
Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières	0	0,866	0	0
Action 4 : Gestion des marchés publics	100	-	-	-
Action 5 : Communication	100	0,06	0,06	100
Action 6 : Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques	100	0,77	0,65	83,78
Action 7 : Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives	-	-	-	-
Action 8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau	-	-	-	-
Action 9 : Les ONG et associations affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement contribuent au développement des services et assurent la veille et le contrôle	100	4,872672	2,841	52,15

citoyen et la pression citoyenne sur les autorités publiques (pour le Genre, les Droits Humains, la reconnaissance des enjeux du secteur par les autorités politiques, etc.)				
Programme	78,57	11,418672	7,204	54,82

Source : DREA-CEN, 2020.

3.1 Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère

L'objectif opérationnel de l'action est d'améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur.

Le taux d'exécution physique annuel de l'action 1 est de 71,43% avec un taux d'exécution financière est estimé à 48,30%.

Les produits 1.6 et 1.7 ont été mis en œuvre. Les activités réalisées en relation avec le produit 1.6 sont résumé dans le point qui suit.

Produit 1. 6 : Les services techniques déconcentrés sont capables d'apporter efficacement un appui-conseil aux collectivités territoriales pour le développement du service public d'eau et d'assainissement

A la date du 31 décembre 2020, le produit 1.6 enregistre un taux d'exécution physique de **50%** et un taux d'exécution financière de **29,17%**. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités sont la régulation des lignes budgétaires, la situation sanitaire due à la maladie à Covid 19 et l'insuffisance de communication des acteurs communaux dans la réalisation des ouvrages AEPA. Il est donc indispensable qu'une bonne stratégie de communication soit mise en place entre la DREA-CEN et les collectivités territoriales.

Les appuis-conseils apportés aux collectivités territoriales en 2020 sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Situation des appui-conseils réalisés par les services déconcentrés du MEA au profit des collectivités territoriales (communes) au 31 décembre 2020.

N°	Structure de mise en œuvre	Type d'appui-conseil	Nombre de communes bénéficiaires (*)	Coût prévisionnel	Montant engagé (en millions de FCFA)	Taux d'exécution financière (%)
1	DREA-CEN	Appuyer les communes dans la réalisation de leurs travaux (montage des DAO, analyse des offres, supervision et réception des travaux)	2	0.3	0.05	16,67
2	DREA-CEN	Former les acteurs AEPA de la région du centre sur les outils de collectes et de programmation des activités des Programmes	0	0.7	0	0
3	DREA-CEN	Former les points focaux sur les outils de collecte des données des ouvrages AEPA	6	2	2,24	100
4	DREA-CEN	Mettre en place les Comités d'Usagers de l'Eau (CUE) des barrages de Sallé et Petit séminaire de Pabré	0	0.1	0	0
	TOTAL		50	3,1	2.9	29,17

Source : DREA-CEN, 2020

(*) Liste des communes bénéficiaires

N°	Type d'appui-conseil	Communes
1	Appuyer les communes dans la réalisation de leurs travaux (montage des DAO, analyse des offres, supervision et réception des travaux)	Koubri
3	Former les points focaux sur les outils de collecte des données des ouvrages AEPA	Komki-Ipala, Komsilga, koubri, Pabré, Saaba et Tanghin, Dassouri

Commentaire : Sur une programmation de 4 activités, deux (02) activités ont été réalisées. Il s'agit de l'appui aux communes dans la réalisation des travaux AEPA et la formation des points focaux sur les outils de collecte des données des ouvrages AEPA. En effet, au cours du premier semestre 2020, la commune rurale de Koubri a sollicité l'accompagnement de la DREA-CEN dans le cadre de la sélection des prestataires pour l'exécution des fonds transférés 2019. Aussi, les points focaux des communes rurales de la région ont bénéficié d'une formation sur les outils de collecte de données dans la cadre de la collecte INO. En hors programmation, la DREA-CEN en collaboration avec la Croix Rouge a formé le conseil communal de l'eau (CCEau) de Tanghin Dassouri et Pabré. Elle a aussi procédé à la diffusion du document cadre de gestion du service public de l'eau potable aux six (06) communes rurales. Enfin, la Direction en charge de l'eau en collaboration avec la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH) et le projet P1P2RS a mis en place le Comité d'Usagers de l'Eau (CUE) du barrage de Dawanegomdé (Commune de Tanghin Dassouri).

Produit 1. 7 : Les services techniques déconcentrés (eau, santé, éducation) améliorent la synergie de leurs actions en direction des collectivités territoriales

Le taux d'exécution physique du produit 1.7 est de **100%** avec un taux d'exécution financière évalué à **73,81%**.

La dégradation de la situation sanitaire due à la maladie à Covid 19 a impacté négativement la mise en œuvre des activités.

Tableau 3 : Etat de mise en œuvre des cadres de concertation améliorant la synergie des actions entre les services de l'État (Eau, Santé, Éducation) et les collectivités

N°	Types d'atelier (ciblage/cadre de concertation entre Directions régionales et communes)	Nombre de communes bénéficiaires (*)	Taux d'exécution physique (%)	Coût prévisionnel (millions de F CFA)	Montant engagé (millions de F CFA)	Taux d'exécution financière
1	Tenir un atelier de programmation et de ciblage des ouvrages AEPA de 2020	6	100	0,35	0,075	21,43
2	Tenir une session du groupe Thématique Régionale Eau et Assainissement (GTR-EA) à mi-parcours	6	100	0.7	0.7	100
3	Tenir une session du groupe Thématique Régionale Eau et Assainissement (GTR-EA) annuel	6	100	0.7	0.888	100
	TOTAL	6	100	1.75	1,663	73,81

Source : DREA-CEN, 2020.

(*) Liste des communes bénéficiaires

N°	Types d'atelier	Communes
1	Organisation des sessions de GTR-EA Tenir une session du groupe Thématique Régionale Eau et Assainissement (GTR-EA) à mi-parcours	Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Saaba, Pabré, Tanghin Dassouri
2	Tenir une session du groupe Thématique Régionale Eau et Assainissement (GTR-EA) annuel	Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Saaba, Pabré, Tanghin Dassouri

Commentaire : En 2020, trois activités ont été programmées. A la date du 31 décembre 2020, l'ensemble de ces activités ont été réalisées.

Produit 1. 8 : Le transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités territoriales est intégralement réalisé en privilégiant l'apprentissage par l'action.

En 2020, dans la Région du Centre, aucune commune rurale n'a bénéficié de transfert de compétences ni de ressources financières. Cependant, quatre (04) communes rurales (Koubri, Pabré, Saaba et Tanghin Dassouri) ont reporté et exécuté les fonds transférés de 2019 en 2020. Les causes de ce report sont entre autres l'insuffisance de communication et le retard enregistré dans le processus de passation des marchés.

Tableau 4 : Situation du personnel recruté (ressources humaines) dans le cadre du transfert de compétences

N°	Personnel à recruter au profit des communes (profil)	Effectif prévu	Effectif recruté	Taux d'exécution physique (%)	Communes bénéficiaires
1	Néant	-	-	-	-

Source : DREA-DRH 2020

Tableau 5: Bilan financier de l'utilisation des fonds transférés (en millions de FCFA)

REGION	COMMUNES	AEP			AEUE			TOTAL		
		Transféré	Exécuté	Taux (%)	Transféré	Exécuté	Taux (%)	Transféré	Exécuté	Taux (%)
Centre	Néant									
TOTAL	Néant									

Source : DREA-CEN, 2020

Produit 1. 9 : L'intercommunalité y compris les formes ad hoc/souples de mutualisation des moyens sont activement promues

En 2020, aucune commune de la région du centre n'a prévu d'activités de promotion de l'intercommunalité.

Tableau 6 : Bilan des activités de Promotion de l'intercommunalité

N°	Activités d'intercommunalité	Nombre de communes concernées	Taux d'exécution physique (%)	Coût prévisionnel (millions de F CFA)	Montant engagé (millions de F CFA)	Taux d'exécution financière (%)
1	Néant	0	0	0	0	0

Source : DREA-CEN, 2020

Commentaire : Les formes d'intercommunalité dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement ne sont pas encore développées dans la Région du Centre.

Tableau 7 : Situation sur l'intercommunalité dans la région

N°	Formes d'intercommunalité	Nombre de communes concernées (*)	Difficultés rencontrées	Proposition de solution
1	Néant	0	Néant	Néant

Source : DREA-CEN, 2020.

Produit 1. 11 : Les outils et mécanismes de reddition des comptes pour les fonds transférés aux collectivités territoriales sont élaborés et mis en œuvre

Étant donné qu'aucune commune n'a été bénéficiaire de fonds transférés en 2020, aucune initiative et mécanisme de reddition de compte n'a été programmée ni réalisée. Mais, vue le retard accusé par les communes bénéficiaires des fonds en 2019, la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre a produit un rapport sur l'exécution des fonds transférés de 2019.

Tableau 8: Etat d'élaboration des outils de reddition de compte

Initiatives/mécanisme de reddition de compte sur les fonds transférés	Communes concernées	Taux d'exécution physique (%)	Coût prévisionnel (millions de F CFA)	Montant engagé (millions de F CFA)	Taux d'exécution financière (%)
Néant					

Source : DREA-CEN ; 2020

3.2 Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières

Cette action a pour objectif opérationnel d'assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles du ministère.

Produit 3.3 : Les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation effective budget programme sont renforcées

Au 31 décembre 2020, le taux d'exécution physique et financière de ce produit est de **0%**. En effet, l'atelier d'appui aux DREA pour l'élaboration des BPO 2021-2023 n'a pas été réalisé. Cette non réalisation s'explique par le manque des ressources financières due à la régulation des lignes budgétaire.

Tableau 9 : situation des sessions de renforcement des capacités des acteurs du budget programme

N°	Thèmes des sessions	Structure de mise en œuvre	Nombre de participants			Taux d'exécution physique (%)	Coût prévisionnel (millions de F CFA)	Montant engagé (millions de F CFA)	Taux d'exécution financière (%)
			H	F	Total				
1	Atelier d'appui aux DREA pour l'élaboration des BPO 2021-2023	DGE P	2	2	4	0	0.866	0	0

Source : DREA-CEN, 2020

Commentaire : L'atelier d'appui aux DREA pour l'élaboration des BPO 2021-2023 n'a pas pu se tenir par manque de ressources financières. Au cours de l'année 2020, le personnel de la DREA-CEN a pris part aux séances de formations en budget programme réalisée par le Programme Approvisionnement en Eau et Assainissement (PAEA). Les thématiques développés lors de ces formations sont :

- Le budget programme
- La gestion Axée sur les Résultats ;

- Suivi-Évaluation des Projets et Programme de Développement ;
- L'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP) et des Projets Annuels de Performance (PAP) ;
- La budgétisation en Autorisation d'engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP).

Produit 3.5: L'exécution budgétaire est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...)

Le Plan de Passation des Marchés (PPM) a été adopté en février 2020 et en mars 2020, les lignes budgétaires ont été bloquées pour des raisons de Covid 19. A la suite des réaménagements budgétaires en fin mai 2020, les lignes ont été débloquées mais les ressources financières ont été revues à la baisse.

Produit 3.6. : La comptabilité matière est en place et opérationnelle dans les structures du secteur

La mise en œuvre de la comptabilité matière est effective à la direction régionale en charge de l'eau depuis l'année 2018. Au cours du premier semestre de l'année 2020, l'inventaire périodique du patrimoine a été réalisé à travers le livre journal des immobilisations et les fiches de sortie des matières et du matériel. Cependant, la mise en place de la comptabilité matière nécessite la mise à disposition de personnel qualifié et d'outils (logiciel SICGM). En 2020, aucune formation en comptabilité matière n'a été programmée ni réalisée.

3.3 Action 4 : Gestion des marchés publics

L'action a pour objectif opérationnel d'améliorer la gestion des marchés publics.

Au 31 décembre 2020, aucune activité de renforcement des capacités des acteurs dans le domaine des marchés publics n'a été prévue ni réalisée.

Produit 4.1. : Les capacités des acteurs des marchés publics sont renforcées

Tableau 10: Situation des renforcements de capacités des acteurs des marchés publics

N°	Thèmes de formation	Structure de mise en œuvre	Nombre de participants			Taux d'exécution physique (%)	Coût prévisionnel (millions de F CFA)	Montant engagé (millions de F CFA)	Taux d'exécution financière (%)
			H	F	Total				
1	Néant	Néant	0	0	0	0	0	0	0

Source : DREA-CEN, 2020

Commentaire : En 2020, aucune formation de renforcement des capacités des acteurs des marchés publics n'a été programmée, ni réalisée par les acteurs de la région du Centre. Cependant, la DREA-CEN a pris part à des formations en marchés publics réalisées par le PAEA. Les thématiques abordées lors de ces formations étaient :

- Les processus de passation des marchés ;
- Le Partenariat Public Privé (PPP).

Produit 4.2 : L'exécution des plans de passation des marchés publics est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...)

La situation d'exécution du Plan de Passation des Marchés au 31 décembre 2020 fait ressortir un taux d'exécution de **100%** pour l'ensemble des marchés.

Tableau 11: Situation d'exécution du PPM passé au titre du PPS dans la région

N°	Marchés	Mode de passation des marchés					Total de marchés	Etat d'exécution			
		App el. D'offre	Dem. de prix	Manifestation. d'intérêt +Dem. de proposition.	Dem. de cotation	Entente directe		Exécuté	Non exécuté	Taux d'exécution (%)	En souffrance
	Fournitures et prestations courantes				7	1	8	8	0	100	RAS
	Total				7	1	8	8	0	100	RAS

Source : DREA-Centre, 2020.

Commentaire : Au titre du PPS, huit (08) marchés de fournitures et de prestations courantes ont été programmés. A la date du 31 décembre 2020, le taux d'exécution de ces marchés est de 100%.

3.4 Action 5 : Communication

L'objectif opérationnel de cette action est d'améliorer la communication interne et externe.

Produit 5.1 : un plan stratégique de communication est élaboré et mis en œuvre (communication sociale, communication intersectorielle, communication institutionnelle).

La DREA-CEN dispose d'une page Facebook où elle publie l'ensemble de ces activités majeures notamment les cadres de concertation, les activités de réalisation des ouvrages AEPA et les activités du Service Police de l'Eau (SPE). Un coût forfaitaire de cinq mille (5 000) F CFA est utilisé mensuellement pour l'animation de la page Facebook. Le coût de programmation annuelle 2020 et de réalisation est de soixante mille (60 000) F CFA. Ce qui donne un taux de réalisation physique et financière de l'action 5 est de **100%**.

3.5 Action 6 : Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques

L'objectif opérationnel de cette action est d'améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance du secteur.

Au 31 décembre 2020, le taux de réalisation physique de ce produit est de **100%**. Son taux financier est estimé à **83,78%**.

Les informations sont consignées dans le tableau ci-après.

Produit 6.4. : Le potentiel des TIC est exploité pour le suivi et la diffusion des données du secteur

Tableau 12: Situation de la diffusion des données à l'aide des TIC

N°	Activités d'exploitation des TIC pour le suivi et la diffusion des données	Taux d'exécution physique (%)	Coût prévisionnel (millions de F CFA)	Montant engagé (millions de F CFA)	Bénéficiaires/Cible
Diffusion de données					
1	Assurer la couverture médiatique des deux (02)	100	0,4	0.4	Toute personne intéressée

	sessions du GTR-EA Centre	du du				
2	Assurer la couverture médiatique de l'atelier bilan du Service Police de l'Eau		100	0.37	0.25	Toute personne intéressée
Création de Site Web						
1	Néant		0	0	0	Néant

Source : DREA-CEN, 2020

Commentaire : Au cours de l'année 2020, la DREA-CEN a assuré la couverture médiatique des deux (02) sessions du GTR et de l'atelier bilan des activités du Service Police de l'Eau. Le taux de réalisation physique du produit est de **100%** et celui financier est estimé à **83,78%**. En hors programmation, En collaboration avec les acteurs AEPA de la région, la DREA-CEN a médiatisé les activités suivantes :

- La cérémonie de signature des protocoles AEPA avec les six communes rurales et les directions régionales en charges de l'éducation et de la santé ;
- La cérémonie de remise de savon aux ménages les plus démunies de la région dans le cadre de la lutte contre la maladie à COVID 19 ;
- La sortie SPE sur le contrôle du prélèvement d'eau brute au niveau du barrage N°2 de Ouaga.

Madame la Directrice Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre a aussi pris part à l'émission radiophonique sur les fonds transférés AEPA aux communes.

3.6 Action 7 : Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives

L'objectif opérationnel de l'action 7 est d'assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère.

Pour le compte de l'action 7, aucune activité n'a été programmée ni réalisée au cours de l'année 2020.

Produit 7.6. : Les capacités du personnel pour l'usage optimal et sécurisé des TIC sont renforcées

A la date du 31 décembre 2020, aucune activité n'a été programmée ni réalisée par les acteurs de la région du Centre.

Tableau 13: Situation des renforcements de capacité pour l'usage et la sécurité des TIC

N°	Thèmes de la formation	Structure de mise en œuvre	Nombre de sessions prévues	Nombre bénéficiaires			Taux d'exécution physique (%)	Coût prévisionnel (millions de F CFA)	Montant engagé (millions de F CFA)	Taux d'exécution financière (%)
				H	F	Total				
	Néant	Néant	0	0	0	0	0	0	0	

Source : DREA-CEN, 2020

Produit 7.7. : Le MEA dispose d'un réseau d'archivage et de documentation

Ce produit n'est pas mis en œuvre par la DREA-CEN, mais elle participe aux ateliers de formations sur les techniques d'archivage des documents organisés par la DAC/MEA. En 2020, la DREA-CEN n'a pas pris part à une formation en techniques d'archivage des documents.

Produit 7.8. : Toute la masse documentaire du MEA en attente est numérisée

La DREA-CEN dans sa programmation 2020, n'a pas prévu la numérisation de documents.

3.7 Action 8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau

L'objectif opérationnel de l'action est d'assurer une prise en compte effective du genre et des Droits Humains dans le secteur eau et assainissement.

Produit 8. 2 : Des actions de veille citoyenne, de contrôle citoyen de l'action publique, d'interpellations des autorités publiques et de revendication sont promues

Pour l'année 2020, aucun acteur de la région du Centre n'a programmé ni réalisé des actions de veille citoyenne et d'interpellation. Cependant, en hors programmation, L'ONG OCADES a organisé une journée de redevabilité à Koubri sur les questions d'eau et d'assainissement. Le coût de réalisation de cette journée de redevabilité est estimé à quatre cent soixante mille (460 000) Francs CFA. Elle a aussi réalisé une formation sur la redevabilité en matière d'AEPA au profit de cinq (05) conseillers communaux de la commune rurale de Koubri. Le coût de réalisation de cette formation est de trois cent quarante-cinq mille (345 000) F CFA.

La direction régionale a également participé à l'élaboration de la stratégie Genre/AFDH/LNOB et du manuel de mise œuvre de la stratégie de la cellule genre du MEA.

Le Service Police de l'Eau a pour sa part tenue des ateliers d'information et de sensibilisation au profit des acteurs communaux des communes rurales de Saaba, et Koubri sur le rôle des acteurs communaux dans la préservation des ressources en eau.

Tableau 14: Bilan des activités de promotion de la veille citoyenne et d'interpellation dans la région

N°	Activités de promotion de la veille citoyenne et	Structure de mise en œuvre	Taux d'exécution physique (%)	Coût prévisionnel (millions de F CFA)	Montant engagé (millions de F CFA)	Taux d'exécution financière (%)	Autorité visée	Populations bénéficiaires
-----------	---	-----------------------------------	--------------------------------------	--	---	--	-----------------------	----------------------------------

	d'interpellation								
1	Néant	Néant	0	0	0	0	0	Néant	Néant
	Total		0	0	0	0	0		

Source : DREA-CEN, 2020

3.8 Action 9 : Promotion du partenariat

L'objectif opérationnel de l'action est d'améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur.

Le taux d'exécution physique annuel de l'action 9 est de **100%** et celui financière est estimé à **52,15%**.

La difficulté majeure ayant entravée la mise en œuvre des activités de l'action 9 est la dégradation de la situation sanitaire due à la pandémie à COVID 19.

Produit 9.3. : Les initiatives des collectifs professionnels du secteur privé sont accompagnées

Au cours de l'année 2020, la DREA-CEN a pu mettre à la disposition des entreprises en charges de réalisation des forages seize (16) fiches IOTA. Le taux de réalisation physique de ce produit est de **100%**. La réalisation de ces activités ne nécessite aucune mobilisation de ressources financières. Le tableau ci-après fait le récapitulatif de l'activité réalisée.

Tableau 15 : Accompagnement des initiatives des professionnels du secteur privé

N°	Type d'appui/accompagnement	Structure de mise en œuvre	Profil des Bénéficiaires	Bénéficiaires			Coût prévisionnel (millions de F CFA)	Montant engagé (millions de F CFA)	Taux d'exécution financière (%)
				Prévu	Réalisé	Taux d'exécution physique (%)			
01	Mise à la disposition des fiches IOTA aux entreprises en charge de réalisation des forages	DREA-CEN	Entreprises en charge des réalisations des forages	15	16	100	0	0	0

Source : DREA-CEN, 2020

Produit 9.7 : Les capacités et compétences nécessaires aux ONG affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement sont renforcées

A la date du 31 décembre 2020, aucune structure n'a programmé, ni réalisé un accompagnement dans le but de renforcer les capacités et les compétences des ONG affiliées au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA).

Tableau 16: Situation de l'accompagnement des ONG affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement

N°	Type d'appui/accompagnement	Structure de mise en œuvre	ONG Bénéficiaires			Nombre de participants			Cout prévisionnel (millions de F CFA)	Montant engagé (millions de F CFA)	Taux d'exécution financière (%)
			Prévu	Réalisé	Taux d'exécution financière (%)	H	F	T			
	Néant	Néant	0	0	0	0	0	0	0	0	

Source : DREA-CEN, 2020

Produit 9.9 : Les ONG et associations affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement contribuent au développement des services et assurent la veille, le contrôle citoyen et la pression citoyenne sur les autorités publiques (pour le Genre, les Droits humains, la reconnaissance des enjeux du secteur par les autorités politiques, etc.)

Les taux d'exécution physique et financière annuelle du produit 9.9 sont respectivement de **100%** et **52,15%**.

L'écart entre le coût prévisionnel et le montant engagé s'explique par une mauvaise planification de l'acteur de mise en œuvre qui a surestimé le coût de mise en œuvre de l'activité.

Tableau 17: Situation des activités des ONG pour la promotion des thèmes émergents et la reconnaissance des enjeux du secteur

Activités	ONG/A D de mise en œuvre	Public cible	Nombre de bénéficiair es	Coût prévisionn el (millions de F CFA)	Monta nt engag é (million s de F CFA)	Taux d'exécutio n financière (%)
Sensibilisatio n sur l'hygiène de l'eau de boissons, l'entretien des latrines, chaîne de l'eau, hygiène du cadre de vie, sensibilisation sur l'environneme nt	OCADE S	Populatio n de Koubri	488	4,872672	2,54158 9	52,16

Source : DREA-CEN, 2020

Commentaire : En 2020, seule OCADES a programmé et réalisé à Koubri onze (11) séances de sensibilisation sur l'entretien des latrines, la chaîne de l'eau et l'hygiène de l'eau de boisson et du cadre de vie.

En hors programmation, la DREA-CEN dans le cadre du protocole avec la Croix Rouge Burkinabé a aminé une formation des Conseils Communaux de l'eau de

Tanghin Dassouri et de Pabré. En plus, elle a mené des campagnes de sensibilisation en hygiène et assainissement dans le cadre de la mise en œuvre du protocole avec le ProValAB.

4 SITUATION REGIONALE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Tableau 18: Situation des indicateurs de performance du programme au niveau régional

Code	Indicateurs	Réalisation 2019	Cible annuelle	Réalisation annuelle	Responsable	Commentaires
Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère						
PB	Taux de respect des délais de tenue des cadres de concertation	100	100	100	DREA-CEN	La DREA-CEN a tenu ses deux sessions du GTR dans les délais
2G1	Proportion de rencontres statutaires tenues	100	100	100	DREA-CEN	La direction régionale a réalisé ses deux sessions de GTR de 2020
3G1	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des rencontres statutaires	50	50	50	DREA-CEN	Sur deux recommandations retenues, une n'a pas été mise en œuvre.
1G2	Proportion des fonds publics AEPA transférés aux collectivités territoriales	52,57%	-	-	DREA-CEN	En 2020, aucune commune rurale n'a bénéficié de fonds publics AEPA transférés
3G2	Proportion de communes ayant fait des accords d'intercommunalité ou des formes ad hoc de mutualisation	0	0	0	DREA-CEN	Aucune commune de la région n'a réalisé des accords d'intercommunalité
Action 2: Communication						
2G4	Nombre d'émissions radio-télévisées diffusées sur l'eau,	2	4	3	DREA-CEN	En 2020, la DREA-CEN en collaboration

Code	Indicateurs	Réalisation 2019	Cible annuelle	Réalisation annuelle	Responsable	Commentaires
	l'hygiène et l'assainissement					avec les acteurs régionaux a médiatisé trois activités (Cérémonie de remise de savon, cérémonie de signature des protocoles AMOC-AEPA et émission radiophonique sur les transferts de ressources en matière AEPA)
2G5	Nombre de campagnes de plaidoyer sur les questions d'Eau et d'Assainissement réalisées	-	-	-	DREA-CEN	
Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières						
BP	Taux d'exécution du budget	100	95	100	DREA-CEN	
1G6	Taux d'exécution financière des fonds publics AEPA transférés aux collectivités territoriales	0	0	0	DREA-CEN	En 2020, aucune commune rurale de la région n'a bénéficié de fonds publics AEPA transférés
3G1	Proportion de communes disposant d'un service technique minimum en AEPA	50	66	66,67	DREA-CEN	4 communes rurales disposent des services techniques municipaux sur les 6 de la région.

Code	Indicateurs	Réalisation 2019	Cible annuelle	Réalisation annuelle	Responsable	Commentaires
Action 4 : Gestion des marchés publics						
2G8	Taux d'exécution du Plan de passation des marchés (PPM)	100	95	100	DREA-CEN	RAS
Action 8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau						
4G6	Taux de participation des femmes aux rencontres statutaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	21,99	21		DREA-CEN	Ces indicateurs sont calculés par la DGESS du ministère. Le taux annuel de participation n'a pas été calculé.
	Taux de participation des hommes aux rencontres statutaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	78,01	80		DREA-CEN	Ces indicateurs sont calculés par la DGESS du ministère. Le taux annuel de participation n'a pas été calculé.
	Taux de participation des jeunes aux rencontres statutaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	31,91	30		DREA-CEN	Ces indicateurs sont calculés par la DGESS du ministère. Le taux annuel de participation n'a pas été calculé.
	Taux de participation des personnes âgées aux rencontres statutaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	68,09	70		DREA-CEN	Ces indicateurs sont calculés par la DGESS du ministère. Le taux annuel de participation n'a pas

Code	Indicateurs	Réalisation 2019	Cible annuelle	Réalisation annuelle	Responsable	Commentaires
						été calculé.
4G7	Nombre de plaintes enregistrées au niveau des débiteurs d'obligations	0	0	0	DREA-CEN	RAS
Action 9: Promotion du Partenariat						
4G4	Proportion des communes couvertes par un PPP pour le développement des services d'AEPA	56,45%	56	56,45%	DREA-CEN	RAS
2G3	Nombre de contrats PPP signés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	1	1	1	DREA-CEN	RAS
3G3	Proportion de personnes touchées par les activités d'IEC sur l'eau potable et l'assainissement	-	-	-	DREA-CEN	RAS

• **INDICATEURS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AFDH AU NIVEAU COMMUNAL**

Indicateurs	Situation 2020	Observations
Nombre de communes ayant signé des accords d'intercommunalité ou des formes ad hoc de mutualisation	0	Aucune commune de la région n'a signé des accords d'intercommunalité
Nombre de communes disposant d'un service technique de l'eau et de l'assainissement	4	Quatre communes rurales de la Région du Centre disposent d'un service technique de l'eau et de l'assainissement
Nombre de communes disposant d'un PCD-AEPA à jour	0	Aucune commune de la région du Centre ne dispose de PCD-AEPA
Nombre de lieux publics équipés de latrines conformément aux normes en vigueur	-	Les communes n'ont pas fourni les données
Nombre de lieux publics équipés de latrines gérées par délégation	0	
Nombre de communes disposant d'un dispositif de suivi des plaintes des usagers sur les services d'eau et d'assainissement	0	Aucune commune ne dispose d'un dispositif de suivi des plaintes des usagers sur les services d'eau et d'assainissement
Nombre de plaintes enregistrées sur les services d'eau et d'assainissement	0	Aucune plainte n'a été enregistrée
Nombre de communes ayant tenu au cours de l'année, des journées de dialogues communales d'échanges sur le rapport annuel sur la gestion des services d'AEP et d'Assainissement	0	En 2020, aucune commune n'a tenu des journées de dialogues communales d'échanges sur le rapport annuel de gestion des services d'AEP et d'assainissement
Nombre de communes disposant d'un rapport annuel accessible sur la gestion des ouvrages AEP	0	Aucune commune de la région du Centre ne produit un rapport annuel accessible sur la gestion des ouvrages AEP
Nombre de communes disposant d'un rapport annuel accessible sur la gestion des latrines publiques / institutionnelles	0	Aucune commune de la région du Centre ne produit un rapport annuel accessible sur la gestion des latrines publiques et institutionnelles
Nombre de communes disposant d'un rapport annuel accessible sur la gestion des aménagements hydrauliques	0	Aucune commune de la région du Centre ne produit un rapport annuel accessible sur la gestion

	des aménagements hydrauliques
--	-------------------------------

• **INDICATEURS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AFDH AU NIVEAU DREA**

Rubrique	Choix	Réponse	Observations
Les OSC du secteur de l'eau et assainissement sont-elles organisées en faitière pour leur participation aux rencontres ?	Oui	Non	Les OSC de la Région du centre ne sont pas organisés en faitière mais ils prennent part aux GTR
	Non		
A combien de rencontres du GTR les OSC ont-elles été conviées ?	_ _2_ _		Pour les deux sessions du GTR organisées en 2020, les OSC ont été conviées
A combien de rencontres du GTR les OSC ont-elles participé ?	_ _2_ _		Les OSC ont pris part aux deux sessions du GTR.
Nombre de rencontres entre la DREA, les communes et le secteur privé tenues (présence effective des 3 simultanément)	_ _3_ _		Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Service Police de l'Eau, trois ateliers d'information et de sensibilisation ont été réalisés et ont connus la participation des acteurs communaux, du secteur privé et de la DREA.
Nombre de rapports grands publics sur l'eau et l'assainissement produits au niveau de la région	_ _0_ _		La DREA-CEN ne produit pas de rapport grand public
La DREA dispose-t-elle d'un dispositif de suivi des plaintes des usagers sur les services d'eau et d'assainissement ?	Oui	Non	La DREA-CEN ne dispose pas d'un dispositif de suivi des plaintes des usagers sur les services d'eau et d'assainissement.
	Non		
Nombre de plaintes enregistrées sur les services d'eau et d'assainissement	_ _0_ _		

Nombre de barrages où les usages secondaires mettent en péril la vocation initiale dans la région

|_|2_|_|

Les barrages N°1 et 2 de Ouagadougou

5 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Cinq (05) recommandations avaient été formulées dont trois (03) avaient pour échéance le 31 décembre 2020. L'état de mise en œuvre de ces recommandations est résumé dans le tableau ci-après.

Tableau 19: Mise en œuvre des recommandations issues des cadres de concertations

Recommandations	Activités à réaliser	Echéance de mise en œuvre	Etat de mise en œuvre	Structures responsables	Commentaires
Recommandations issues du Groupe Thématique Régional (GTR)					
Mettre les fonds transférés à la disposition des collectivités territoriales dans les délais requis	Cette recommandation a été débattue lors de la revue annuelle du PPS	31 décembre 2020	Réalisée	MEA	La DAF/MEA a donné l'information aux membres du comité de revue que l'anticipation pour la mise à disposition des fonds transférés aux communes est effective car depuis le processus d'élaboration des fiches PIP la répartition des fonds transférés sont connus et l'arrêté de transfert est élaboré juste après l'adoption du budget par l'Assemblée Nationale. Par conséquent les collectivités doivent se référer à leur

					ministère de tutelle pour la mise en œuvre diligente.
Organiser une session de plaidoyer à l'endroit des communes rurales pour l'approvisionnement de la ligne sur la réforme du secteur de l'eau	Rédaction et transmission de correspondances à l'ONG Eau Vive et à Croix Rouge pour la sollicitation d'un appui financier pour l'organisation de la session de plaidoyer	31 décembre 2020	Non réalisé	DREA-CEN	Ne disposant pas de moyens financiers pour la mise en œuvre de cette recommandation, la DREA-CEN sur suggestion des participants du GTR à mi-parcours 2020 a sollicité un accompagnement financier auprès de ses acteurs (Croix Rouge et Eau Vive Internationale). Malheureusement, aucune suite n'a été donnée.
Procéder au remplacement systématique des points focaux communaux défaillant par des enquêteurs	Néant	31 décembre 2020	Non réalisé	DREA-CEN	Au cours de l'année 2020, la DREA-CEN dans l'exercice de ses missions avec les communes rurales notamment la réalisation de la collecte INO n'a pas rencontré des difficultés pouvoir

					occasionner le remplacement des points focaux communaux
Fournir des données fiables en ce qui concerne les réalisations et les programmations des activités dans le sous-secteur eau et assainissement pour le suivi	Néant	31 décembre 2021	Non réalisé	DREA-CEN	Cette recommandation sera mise en œuvre en 2021
Veiller à l'obtention de l'avis de faisabilité environnementale des projets avant la réalisation des infrastructures hydrauliques et mettre en œuvre le PGES	Néant	31 décembre 2021	Non réalisé	MEA	Cette recommandation sera transmise à la DGESS pour appréciation et soumission au GTN (Groupe Thématique National)
Recommandations issues du Cadre Régional de Dialogue (CRD)					
Autres recommandations					

6 DIFFICULTES RENCONTREES, PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ET DE RECOMMANDATIONS

6.1 DIFFICULTES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Tableau 20: Difficultés et propositions de solutions

DIFFICULTES RENCONTREES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
La dégradation de la situation sanitaire du pays à cause de la pandémie à corona virus	Prendre des mesures pour assurer la mise en œuvre des activités AEPA
L'indisponibilité des ressources financières	Mettre les ressources financières à la disposition des acteurs dans les meilleurs délais
Le blocage et la régulation des lignes budgétaires	
La lenteur des acteurs de la région pour la transmission des informations	Mettre en place une bonne stratégie de communication pour collecter les données
L'insuffisance dans la prise en compte des activités de pilotage et soutien du sous-secteur eau et assainissement par les acteurs	Prendre en compte les activités de pilotage et soutien dans les programmations annuelles
L'insuffisance des ressources humaines dans le domaine de l'eau et assainissement au niveau des communes rurales	Rendre effectif le transfert de ressources humaines aux communes

6.2 PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS

Pour améliorer la mise en œuvre du Programme Pilotage et Soutien en milieu rural dans la Région du Centre, nous recommandons :

- de disponibiliser les ressources financières dans les meilleurs délais ;

- d'inviter les différents acteurs de la région à fournir des données fiables en ce qui concerne les réalisations et les programmations des activités dans le sous-secteur eau et assainissement pour le suivi.
- créer ou opérationnaliser les services techniques municipaux dans toutes les communes rurales de la région.

CONCLUSION

Le bilan annuel de l'année 2020 pour ce qui est du programme pilotage et soutien nous donne un taux de réalisation physique de **78,57%** et un taux d'exécution financière de **54,82%**. Les activités réalisées sont entre autres l'appui/conseil aux communes rurales, la tenue de cadre de concertation dans le domaine de l'AEPA, la gestion des marchés publics, la diffusion des données par les TIC et l'accompagnement des initiatives des professionnels du secteur privé. En outre, la situation des indicateurs au niveau régional est satisfaisante.

Cependant, les difficultés majeures rencontrées dans la mise en œuvre du programme sont la dégradation de la situation sanitaire du pays due à la maladie à Covid 19, la régulation des lignes budgétaires et la non prise en compte des activités de pilotage et de soutien du sous-secteur eau et assainissement par les acteurs. Des mesures idoines doivent donc être prises pour pallier à ces difficultés.

ANNEXES

Annexe 1 : Actions et produits attendus du PPS

Objectifs opérationnels	Action	Produits attendus
Améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur	A1. : Pilotage et coordination des actions du ministère	<ul style="list-style-type: none"> – P.1.1. : Un audit approfondi du dispositif institutionnel sectoriel est réalisé – P.1.2. : Les recommandations de l'audit institutionnel sont mises en œuvre et se traduisent par une amélioration significative des performances sectorielles – P.1.3 : Une cohérence/synergie est assurée dans la conception et la mise en œuvre des programmes de la politique de l'eau – P.1.4 : La collaboration interministérielle et intra-ministérielle pour une mise en œuvre harmonieuse de la politique de l'eau s'est améliorée – P.1.5 : Une structure transversale en charge de la coordination des questions législatives et réglementaires est mise en place – P.1.6 : Les services techniques déconcentrés sont capables d'apporter efficacement un appui-conseil aux collectivités territoriales pour le développement du service public d'eau et d'assainissement – P.1.7 : Les services techniques déconcentrés (eau, santé, éducation) améliorent la synergie de leurs actions en direction des collectivités territoriales – P1.8 : Le transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités territoriales est intégralement réalisé en privilégiant l'apprentissage par l'action – P.1.9 : L'intercommunalité y compris les formes ad hoc/souples de mutualisation des moyens sont activement promues

Objectifs opérationnels	Action	Produits attendus
		<ul style="list-style-type: none"> - P.1.10 : L'allocation/arbitrage des ressources publiques respecte les attributions des collectivités territoriales et fait la promotion des principes de bonne gouvernance - P1.11 : Les outils et mécanismes de reddition des comptes pour les fonds transférés aux collectivités territoriales sont élaborés et mis en œuvre
Assurer une gestion efficiente, efficace et de qualité des ressources humaines du ministère	A2 : Gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - P.2.1 : Un plan de développement et de gestion prévisionnelle de ressources humaines des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement est élaboré et mis en œuvre - P.2.2. : Un programme pour améliorer les capacités managériales des responsables est élaboré et mis en œuvre
Assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles	A3 : Gestion des ressources matérielles et financières	<ul style="list-style-type: none"> - P.3.1. : Une étude sur un mécanisme / dispositif pour la gestion de ressources financières allouées au secteur compatible avec les ambitions de post 2015 (transparence / traçabilité / efficacité / volume des investissements et décentralisation) est réalisée, validée et ses recommandations mises en œuvre - P.3.2 : Les outils de programmation sont adaptés et opérationnalisés par rapport aux enjeux post 2015 (type de solution technologique, droits humains, espace géographique de programmation) - P.3.3. : Les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation effective du guide du BPO sont renforcées - P.3.4. : La pleine utilisation de l'outil de comptabilité analytique dans le suivi de l'exécution du BPO est assurée à travers l'amélioration des connaissances des responsables et des partenaires - P.3.5. : L'exécution budgétaire est améliorée en anticipant

Objectifs opérationnels	Action	Produits attendus
		la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP et la DAF – P.3.6. : La comptabilité matière est en place et opérationnelle dans les structures du secteur – P.3.7. : Les mécanismes de contrôle interne du ministère en charge de l'eau sont renforcés
Améliorer la gestion des marchés publics	A4 : Gestion des marchés publics	– .4.1. : Les capacités des acteurs des marchés publics sont renforcées – P.4.2. : L'exécution des plans de passation des marchés publics est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP
Améliorer la communication interne et externe	A5 : Communication	– P.5.1. : Un plan stratégique de communication est élaboré et mis en œuvre (communication sociale, communication intersectorielle et communication institutionnelle) – P.5.2. : La DCPM dispose des ressources humaines (effectifs et profils) et des ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie de communication (y compris la supervision et l'appui-conseil aux programmes techniques et aux agences de l'eau) – P5.3. : Le secteur eau et assainissement est officiellement reconnu et maintenu comme une priorité nationale
Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance du secteur	A6 : Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques	– P.6.1. : Un manuel de suivi-évaluation intégré des programmes de la politique nationale de l'eau est élaboré – P.6.2. : Le dispositif de suivi-évaluation de la politique nationale de l'eau est fonctionnel et permet le renseignement des indicateurs retenus y compris les indicateurs d'effet et d'impact ainsi que ceux liés aux aspects transversaux – P.6.3. : La qualité des indicateurs d'accès à l'eau et à l'assainissement s'améliore progressivement et les méthodes de calcul s'harmonisent avec l'INSD

Objectifs opérationnels	Action	Produits attendus
		<ul style="list-style-type: none"> – P.6.4. : Le potentiel des TIC est exploité pour le suivi et la diffusion des données du secteur – P.6.5. : La fonctionnalité de la DGESS est renforcée et cette structure est reconnue comme une force de proposition pour l'amélioration de la qualité statistique des indicateurs et du renforcement de l'analyse prospective – P.6.6. : La politique nationale, les stratégies et instruments sectoriels sont continuellement adaptés en capitalisant les innovations et les leçons tirées de l'expérience
Assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère	A7 : Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives	<ul style="list-style-type: none"> – P.7.1 : Le MEA dispose d'un schéma informatique directeur – P.7.2. : Les applications métier du MEA sont développées – P.7.3. : Toutes les structures du MEA sont connectées au réseau – P.7.4. : Le plan d'équipement du parc informatique du MEA est élaboré et mis en œuvre – P.7.5. : L'exploitation et la maintenance du système informatique du MEA sont assurées – P.7.6. : Les capacités du personnel pour l'usage optimal et sécurisé des TIC sont renforcées, – P.7.7. : Le MEA dispose d'un réseau d'archivage et de documentation – P.7.8. : Toute la masse documentaire du MEA en attente est numérisée – P.7.9. : Le MEA dispose d'outils de gestion des archives
Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement	A8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> – P.8.1. : Le document de stratégie pour la promotion du Genre et des Droits humains dans le secteur de l'eau est élaboré et mis en œuvre – P.8.2. : Des actions de veille citoyenne, de contrôle citoyen de l'action publique, d'interpellations des autorités publiques et de revendication sont promues

Objectifs opérationnels	Action	Produits attendus
		<ul style="list-style-type: none"> – P.8.3. : La DGESS dispose des ressources humaines (effectifs et profils) et des ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie Genre et Droits Humains – P.8.4. : La DRH dispose des outils et moyens pour la promotion du Genre au sein Ministère chargé de l'eau
<p>Améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur</p>	<p>A9 : Promotion du partenariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> – P.9.1. : Un cadre de dialogue spécifique entre le ministère en charge de l'eau et le secteur privé est établi et fonctionne – P.9.2. : La procédure d'agrément des bureaux d'études et des entreprises est plus rigoureuse et un mécanisme d'audit / suivi est mis en place – P.9.3. : Les initiatives des collectifs professionnels du secteur privé sont accompagnées – P.9.4. : Une étude d'identification des leviers de la promotion du PPP pour le développement des services eau et assainissement est réalisée – P.9.5. : Les recommandations de l'étude PPP sont mises en œuvre et suivies – P.9.6. : Une plate-forme OSC-Ministère en charge de l'eau est opérationnelle et efficace – P.9.7. : Les capacités et compétences nécessaires aux ONG affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement sont renforcées – P.9.8. : Les ONG et associations respectent les modalités formelles de collaboration avec les institutions publiques sectorielles (municipalités, directions régionales, directions générales, etc.) et les mécanismes de suivi et contrôle sont mis en œuvre – P.9.9. : Les ONG et associations affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement contribuent au

Objectifs opérationnels	Action	Produits attendus
		<p>développement des services et assurent la veille et le contrôle citoyen et la pression citoyenne sur les autorités publiques (pour le Genre, les Droits humains, la reconnaissance des enjeux du secteur par les autorités politiques, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - P.9.10 : La matrice d'arbitrage basée sur le nombre de personnes restant sans accès à l'eau et à l'assainissement pour réduire les disparités entre communes est systématiquement appliquée

